

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société anonyme BD MULTIMEDIA relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### A) Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation.

### B) Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes attachés spécifiquement à vérifier la corrélation entre les ventes de communications prépayées, qui constituent les principales ressources de votre société, et les consommations et coûts liés à l'activité.

Nous avons également procédé à l'analyse des flux d'activité entre les diverses entités du Groupe ayant trait principalement à l'activité de téléphonie.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### C) Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris,

le 22 mai 2008

## BILAN ACTIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2007	31/12/2006
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Ecarts d'acquisition	2	142	311
Immobilisations incorporelles	3	1 143	1 142
Immobilisations corporelles	3	1 075	1 708
Immobilisations financières	3	140	108
Titres mis en équivalence	3	35	33
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	3	<b>2 535</b>	<b>3 303</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
Stocks	4	389	348
Clients et comptes rattachés	5	2 533	2 592
Autres créances et comptes de régularisation	5	1 192	1 086
Trésorerie et équivalents	TFT	2 185	1 930
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>6 300</b>	<b>5 955 874</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>8 834</b>	<b>9 259</b>

## BILAN PASSIF - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2007	31/12/2006
Capital (1)		4 071	3 869
Primes		1 822	2 024
Réserves consolidés		-2 974	-2 509
<b>RÉSULTAT PART DU GROUPE</b>		<b>-800</b>	<b>-476</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	1	<b>2 119</b>	<b>2 908</b>
<b>INTÉRÊTS MINORITAIRES</b>			
Autres fonds propres			
Provisions pour risques et charges	8	77	76
Emprunts et dettes financières	6	383	404
Fournisseurs et comptes rattachés	7	2 194	2 322
Autres dettes et comptes de régularisation	7	3 880	3 485
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>8 834</b>	<b>9 259</b>

(1) de l'entreprise consolidante

## COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ - en K Euros

RUBRIQUES	Note	31/12/2007	31/12/2006
CHIFFRE D'AFFAIRES	13	15 041	15 921
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		20	56
Autres produits d'exploitation		25	6
Achats & variations de stocks		-1 644	-1 528
Charges de personnel	12	-5 610	-5 391
Autres charges d'exploitation		-8 015	-8 698
Impôts et taxes		-304	-319
Dotations aux amortissements et aux provisions		-170	-169
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>-659</b>	<b>-119</b>
Charges et produits financiers	9	53	7
<b>RÉSULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>		<b>-605</b>	<b>-111</b>
Charges et produits exceptionnels	10	105	-31
Impôts sur les résultats		-106	-77
<b>RÉSULTAT NET DES ENTREPRISES INTÉGRÉES</b>		<b>-606</b>	<b>-220</b>
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence			
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	2	-164	-245
<b>RÉSULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDÉ</b>		<b>-774</b>	<b>-475</b>
Intérêts minoritaires		26	1
<b>RÉSULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>-800</b>	<b>-476</b>
Résultat par action (en euros)		-0,39	-0,25

**TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ - en K Euros**

RUBRIQUES	31/12/2007	31/12/2006
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	-770	-464
Amortissement et provisions (1)	317	394
Variation des impôts différés	9	-8
Plus-values de cession d'actif	-178	14
MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	-623	-64
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité (2)	174	405
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'ACTIVITÉ	-449	341
Acquisition d'immobilisation	-268	-319
Cession d'immobilisations	990	17
Incidence des variations de périmètre (3)		35
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	723	-267
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		
Augmentation de capital en numéraire		
Emissions d'emprunts	52	70
Remboursement des autres emprunts	-75	-309
FLUX NET DE TRÉSORERIE LIÉ AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	-22	-239
VARIATION DE LA TRÉSORERIE	252	-165
Trésorerie d'ouverture	1 904	2 068
Trésorerie de clôture	2 156	1 904
(1) hors provisions sur actif circulant		
(2) essentiellement variation des créances et des dettes liées à l'activité		
(3) Prix d'achat ou de vente augmenté ou diminué de la trésorerie acquise ou versée		
ANALYSE DE LA TRÉSORERIE DE CLÔTURE		
Trésorerie et équivalents	2 185	1 930
Découverts bancaires et équivalents	-30	-26
TRÉSORERIE NETTE	2 156	1 904

**PRINCIPES ET MÉTHODES DE CONSOLIDATION**

Les comptes consolidés du Groupe arrêtés au 31/12/2007 ont été établis conformément aux dispositions du Règlement 99.02 du Comité de réglementation comptable sur les comptes consolidés.

**A) Critères de consolidation****Périmètre de l'exercice**

L'entrée dans le périmètre de consolidation résulte de la prise de contrôle par le groupe quelles que soient les modalités juridiques de l'opération.

Le périmètre de consolidation est composé des sociétés suivantes :

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2007
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	IG	100,00%
GAY PLANET	37875-266-100-033	France	IG	89,19%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	93,35%
ASCIT	39980-450-900-012	France	IG	100,00%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	50,00%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

### Périmètre de l'exercice précédent

SOCIÉTÉS	N° Siret	Pays	Méthode	% intérêt 31/12/2006
BD	33451-756-200-016	France	IG	Mère
ACDM	33418-360-500-016	France	ME	20,00%
ACTUACOLOR	73201-177-800-029	France	IG	100,00%
GAY PLANET	40825-917-400-014	France	IG	94,54%
APOGEA IDF	38498-898-600-038	France	IG	99,00%
ASCIT	39980-450-900-012	France	IG	100,00%
BILANTEL	39807-790-900-016	France	IP	50,00%
CITE 16	40189-848-100-015	France	IG	99,00%
ESPACE COM	RCS TPI 05169B	France	IP	100,00%
FINANCIERE DD	42885-146-300-011	France	IG	TUP par BD
ALERTE PRESSE	37875-266-100-033	France	IG	TUP par BD
LA SERIE B	38181-091-000-012	France	ME	TUP par BD
STARDUST	38220-546-600-016	France	IG	TUP par BD

IG = Intégration Globale - ME = mise en équivalence - IP = intégration proportionnelle

### B) Méthodes de consolidation

Les sociétés sont consolidées selon la méthode d'intégration globale dès lors que le groupe y exerce un contrôle exclusif et sont mises en équivalence si le contrôle relève de l'influence notable. En cas de contrôle conjoint, les participations sont consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle.

La consolidation est réalisée directement par la société consolidante.

### C) Entrée de périmètre

Lors de la première consolidation d'une entreprise la valeur d'entrée des éléments identifiables de son actif et de son passif est évaluée selon le principe de la juste valeur.

La différence constatée entre la valeur d'entrée dans le bilan consolidé et la valeur comptable du même élément dans le bilan de l'entreprise consolidée constitue un écart d'évaluation. Les écarts d'évaluation représentatifs d'actifs immobilisés sont amortis s'ils sont relatifs à des actifs amortissables.

La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale des actifs et passifs identifiables constitue l'écart d'acquisition. L'écart d'acquisition inscrit à l'actif du bilan est amorti sur une durée de vingt ans.

#### D) Date de clôture des comptes

La société consolidante clôture ses comptes au 31 décembre. Il en est de même pour l'ensemble des autres sociétés appartenant au périmètre de consolidation.

#### E) Homogénéisation

Les états financiers des sociétés du groupe sont établis selon les règles comptables et sont le cas échéant retraités afin d'être en harmonie avec les normes du groupe.

#### F) Opérations internes

Toutes les opérations réciproques significatives réalisées entre les sociétés intégrées du groupe sont éliminées. Les résultats internes sur cession d'actifs entre sociétés du groupe sont éliminés s'ils sont significatifs pour le Groupe.

## **PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES**

#### A) Immobilisations

##### **Frais d'établissements**

Les frais de promotion de sites Internet nouveaux ont été comptabilisés en frais d'établissement amortissables sur 5 ans.

##### **Marques**

Seules les marques bénéficiant d'une protection juridique dont la rentabilité a été démontrée sont maintenues à l'actif à leur coût de revient.

Les autres ont été dépréciées à 100 % .

##### **Fonds de commerce**

Lors de la première consolidation d'une entreprise contrôlée exclusivement, tous les fonds de commerce identifiables et susceptibles d'être évalués séparément dans des conditions permettant un suivi de leur valeur, font l'objet d'une évaluation.

Les fonds de commerce ainsi définis qui bénéficie d'une protection juridique ne sont pas amortis.

Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur vénale est inférieure à leur valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de leur valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenus.

En fonction des éléments connus et retenus, une provision pour dépréciation est, le cas échéant, comptabilisée.

Lorsque les critères définis ci-dessus ne sont pas respectés, les fonds de commerce acquis postérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 2000 (date d'entrée en vigueur du règlement 99-02) font partie intégrante de l'écart d'acquisition.

##### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production comprenant pour les constructions, les intérêts des emprunts jusqu'à la date d'achèvement des travaux.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon leur durée d'utilisation pour les immobilisations en question.

## Participations, autres titres immobilisés

La valeur brute des titres de participation non consolidés correspond à leur coût d'acquisition. Si cette valeur est supérieure à leur valeur d'usage, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'usage est déterminée par référence aux capitaux propres, à la rentabilité et aux perspectives d'avenir.

Les provisions pour dépréciation des titres non consolidés ont été déterminées sur la base de la quote-part de situation nette et des perspectives des entreprises et ou le cours de bourse.

Les immobilisations incorporelles sont principalement constituées de licences d'utilisation de logiciels et de fonds de commerce.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production et amorties sur leur durée prévisible de vie.

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées indiquées en note annexe.

## B) Opérations en monnaies étrangères

---

Les dettes et créances en monnaies étrangères sont valorisées au cours de change de clôture, les écarts de conversion, actif et passif, sont enregistrés en résultat.

## C) Créances

---

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## D) Valeurs mobilières de placement

---

Les titres sont inscrits à leur coût d'achat. Ils font l'objet d'une provision dans le cas où leur valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence au cours de la bourse ou à leur valeur liquidative est inférieure au coût d'acquisition.

## E) Provisions pour risques et charges

---

Les provisions pour indemnités de fin de carrière ne sont pas comptabilisées en raison de la faible ancienneté des personnels.

## F) Impôts différés

---

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable. Les écarts temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal sont traduits dans les comptes. Par prudence les actifs d'impôts différés ne sont pas pris en compte si leur récupération s'avère être improbable dans un délai raisonnable.

Les effets de variations de taux d'impôt et/ou de changement de règles fiscales sur les actifs et passifs d'impôt différé existants affectent le résultat de l'exercice.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent une même entité fiscale.

## G) Les charges

---

Les charges présentant un caractère non récurrent sont reclassées en charges exceptionnelles.

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

### NOTE 1 : Variation des capitaux propres

ÉLÉMENTS (K€)	Capital	Primes	Réserves	Résultat	Autres	TOTAL
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2005	3 869	2 024	-2 104	-437	30	3 383
Affectation des réserves			-437	437		
RÉSULTAT				-476		-476
Autres variations						
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2006	3 869	2 024	-2 540	-476	30	2 908
Affectation des réserves			-476	476		
RÉSULTAT		-476		-800		-800
Autres variations			1			1
SITUATION NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2007	3 869	2 024	-3 004	-800	30	2 119

### NOTE 2 : Écarts d'acquisition

en K€

#### Écarts d'acquisition positifs

PARTICIPATIONS (K€)	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/06	Amortis. cumulés 31/12/06	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/07	Valeur nette 31/12/07
Actuacolor	03/10/2001	98	98		98	
Actuacolor		180	180		180	
Apogea	30/11/2006	80	10	10	20	60
Ascist	15/11/2001	96	44	12	56	40
COMEDIT	30/06/2000	549	521	28	549	
Espace Com	01/01/2006	21		3	3	18
FDD	01/04/2000	498	420	62	482	16
Gay Planet	05/10/2000	763	710	54	763	
Gay Planet		1 624	1 624		1 624	
Gay Planet	01/01/2005	13	3	2	5	8
Alerte Presse	01/01/2000	194	194		194	
<b>TOTAL</b>		<b>4 116</b>	<b>3 805</b>	<b>170</b>	<b>3 975</b>	<b>142</b>

#### Écarts d'acquisition négatifs

PARTICIPATIONS (K€)	Date d'acquisition	Valeur brute 31/12/06	Amortis. cumulés 31/12/06	Dotation de l'exercice	Amortis. cumulés 31/12/07	Valeur nette 31/12/07
COMEDIT	01/04/2000	44	25	5	30	14
Gay	15/11/2004	36	36		36	
<b>TOTAL</b>		<b>80</b>	<b>61</b>	<b>5</b>	<b>66</b>	<b>14</b>

### NOTE 3 : Immobilisations et amortissements

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/06	Aquisition	Cession	Autres variations	31/12/07
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	4				4
Concessions, brevets, droits similaires	1 058	37	-9		1 085
Fonds commercial	712	4			715
Autres immobilisations incorporelles	53		-2		53
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES BRUTES</b>	<b>1 826</b>	<b>40</b>	<b>-9</b>		<b>1 857</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions	2 421		-1 171		1 250
Installations techniques	20	6	-14		25
Autres immobilisations corporelles	609	179	-140		648
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES BRUTES</b>	<b>3 049</b>	<b>185</b>	<b>-212</b>		<b>1 923</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Titres de participation	3		-3		
Participations par mises en équivalence	33		1		35
Autres immobilisations financières	319	42			361
Créances rattachées à des participations	23		-10		12
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES BRUTES</b>	<b>378</b>	<b>42</b>	<b>-12</b>		<b>409</b>

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/06	Aquisition	Cession	Autres variations	31/12/07
<b>AMORTISSEMENTS IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement	2	1			3
Concessions, brevets et droits similaires	630	26	-1	-38	617
Fonds commercial		3		38	41
Autres immobilisations incorporelles	53				53
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>684</b>	<b>30</b>	<b>-1</b>		<b>714</b>
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES NETTES</b>	<b>1 142</b>				<b>1 143</b>
<b>AMORTISSEMENT IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>					
Constructions	818	59	-482		395
Installations techniques	1	1			2
Autres immobilisations corporelles	522	65	-135		451
<b>AMORTISSEMENTS</b>	<b>1 341</b>	<b>125</b>	<b>-617</b>		<b>848</b>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES NETTES</b>	<b>1 708</b>				<b>1 075</b>
<b>PROVISIONS IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>					
Provision sur immobilisations financières	236	159	-162		234
<b>PROVISIONS</b>	<b>236</b>	<b>159</b>	<b>-162</b>		<b>234</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES NETTES</b>	<b>142</b>				<b>175</b>

Les actifs immobilisés font l'objet d'un amortissement selon les modes et durées suivantes :

- |  |                         |
|--|-------------------------|
| > Écarts d'acquisition                             | linéaire sur 5 à 8 ans. |
| > Logiciels  | linéaire sur 1 an.      |
| > Matériels bureautique et informatique            | dégressif sur 5 ans.    |
| > Matériel de transport et téléphonie              | linéaire sur 5 ans.     |
| > Agencements, installations et mobilier de bureau | linéaire sur 10 ans.    |

## NOTE 4 : Stocks

ÉLÉMENTS (K€)	Brut 31/12/07	Dépré- ciation	Net 31/12/07	Net 31/12/06
En-cours de production	2		2	3
Marchandises	402	-16	387	345
<b>TOTAL</b>	<b>405</b>	<b>-16</b>	<b>389</b>	<b>348</b>

## NOTE 5 : Créances

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	31/12/06
Avances et acomptes sur commandes	23	22
Créances clients	2 533	2 592
Autres créances	487	463
Actifs d'impôts différés	4	5
Charges constatées d'avance	678	596
<b>Créances d'exploitation</b>	<b>3 725</b>	<b>3 678</b>

Les créances ont globalement une échéance inférieure à un an.

Les charges à répartir comprennent principalement les frais d'acquisition interne.

## NOTE 6 : Dettes financières

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	31/12/06
Emprunt auprès des établissements de crédit	207	235
Intérêts courus sur emprunts	5	7
Emprunts et dettes financières divers	141	137
Découverts bancaires (1)	30	26
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>	<b>404</b>

(1) Ces postes sont présentés en variation nette de l'exercice.

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/06	< 1 an	> 1 an & < 5 ans	> 5 ans
Emprunt auprès des établissements de crédit	207	86	121	
Intérêts courus sur emprunts	5	5		
Emprunts et dettes financières divers	141	141		
Découverts bancaires (1)	30	30		
<b>TOTAL</b>	<b>383</b>	<b>262</b>	<b>121</b>	

## NOTE 7 : Dettes d'exploitation

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	31/12/06
Avances, acomptes reçus / commandes	142	179
Dettes fournisseurs	2 194	2 322
Dettes fiscales et sociales	1 873	1 576
Dettes sur immobilisations	1	
Autres dettes	427	416
Produits constatés d'avance	1 436	1 313
<b>TOTAL</b>	<b>6 074</b>	<b>5 807</b>

Les dettes d'exploitation ont pour l'essentiel une maturité inférieure à 1 an.

## NOTE 8 : Provisions pour risques et charges

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/06	Dotation	Reprise	31/12/07
Ecarts d'acquisition négatifs	19		-5	14
Provisions pour risques	36			36
Provisions pour charges				
Provision pour impôts différés	20	7		27
<b>TOTAL</b>	<b>76</b>	<b>7</b>	<b>-5</b>	<b>77</b>

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/06	Dotation	Reprise	31/12/07
Créances sur participations	3	150	153	305
Autres immobilisations financières	234			234
Clients	95	3	-2	96
<b>TOTAL</b>	<b>334</b>	<b>303</b>	<b>-2</b>	<b>635</b>

## NOTE 9 : Résultat financier

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	31/12/06
Produits financiers de participations		7
Autres intérêts et produits assimilés	38	6
Reprises sur provisions et transferts de charge	3	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	33	17
<b>PRODUITS FINANCIERES</b>	<b>74</b>	<b>31</b>
Dotations aux provisions risques financiers		-3
Dotations aux provisions risques financiers	-21	-20
Intérêts des emprunts		-1
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>-21</b>	<b>-23</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>53</b>	<b>7</b>

## NOTE 10 : Résultat exceptionnel

ÉLÉMENTS (K€)	31/12/07	31/12/06
Sur opération de gestion	128	3
Sur opération en capital	981	4
Reprises de provisions et transferts de charges	38	18
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 146</b>	<b>25</b>
Sur opération de gestion	-197	-38
Sur opération en capital	-803	-18
Dotations aux provisions	-41	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>-1 041</b>	<b>-56</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>105</b>	<b>-31</b>

## NOTE 11 : Personnel

EFFECTIFS MOYENS DE L'EXERCICE	31/12/07	31/12/06
Dirigeants	3	1
Cadres	32	32
Collaborateurs	29	27
<b>TOTAL</b>	<b>64</b>	<b>60</b>

CHARGES DE PERSONNEL (K€)	31/12/07	31/12/06
Salaires	3 921	3 726
Charges sociales	1 690	1 665
<b>TOTAL</b>	<b>5 610</b>	<b>5 391</b>

## NOTE 12 : Fiscalité

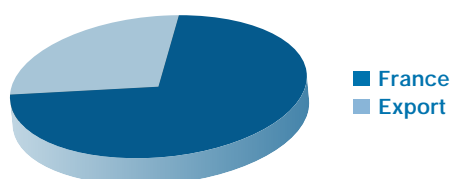
ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPÔT (K€)	31/12/07	31/12/06
Impôts exigibles	97	85
Impôts différés	9	-8
<b>TOTAL</b>	<b>106</b>	<b>77</b>

## NOTE 13 : Analyse sectorielle

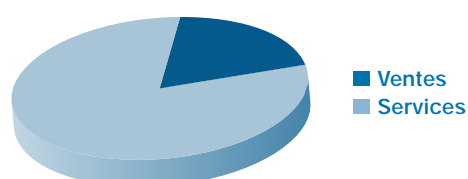
ZONES GEOGRAPHIQUES (K€)	31/12/07	31/12/06	31/12/05
France	11 067	7 061	11 061
Export	3 974	8 860	2 738
<b>TOTAL</b>	<b>15 041</b>	<b>15 921</b>	<b>13 799</b>

SECTEUR (K€)	31/12/07	31/12/06	31/12/05
Ventes	2 998	2 588	2 380
Services	12 043	13 333	11 419
<b>TOTAL</b>	<b>15 041</b>	<b>15 921</b>	<b>13 799</b>

ZONES GÉOGRAPHIQUES  
2007



SECTEURS 2007



## NOTE 14 : Engagements hors bilan

Aucun engagement hors bilan n'est constaté à ce jour.

## BILAN ACTIF

RUBRIQUES	Montant Brut	Amortissement Prov.	Net 31/12/2007	Net 31/12/2006
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement	1 650	492	1 158	1 570
Concessions, brevets, droits similaires	787 988	603 374	184 614	165 656
Fonds commercial	1 043 862	40 653	1 003 208	1 043 862
Autres immobilisations incorporelles	40 997	40 997		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Constructions	86 847	38 717	48 130	757 834
Installations techniques, matériel, outillage	25 112	1 678	23 434	18 790
Autres immobilisations corporelles	388 706	271 551	117 155	39 966
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Autres participations	4 510 470	2 341 956	2 168 514	2 318 819
Créances rattachées à des participations	599 312	11 475	587 837	676 952
Autres immobilisations financières	344 269	233 867	110 402	80 812
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 829 212</b>	<b>3 584 760</b>	<b>4 244 452</b>	<b>5 104 261</b>
<b>STOCK ET EN-COURS</b>				
Marchandises	232 040	15 533	216 507	215 770
<b>CREANCES</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes	23 047		23 047	12 962
Créances clients et comptes rattachés	915 978	88 379	827 599	872 839
Autres créances	377 065		280 573	289 736
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement	17 441		17 441	254 400
Disponibilités	219 538		219 538	114 394
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	55 919		55 919	71 201
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>1 841 029</b>	<b>103 912</b>	<b>1 640 625</b>	<b>1 831 303</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>9 670 241</b>	<b>3 688 672</b>	<b>5 885 077</b>	<b>6 935 564</b>

## BILAN PASSIF

RUBRIQUES	2007	2006
Capital social ou individuel ( dont versé 3 868 576 )	4 070 576	3 868 576
Primes d'émission, de fusion, d'apport...	1 822 281	2 024 281
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence)	30 490	30 490
Réserve légale	98 941	98 941
Autres réserves (dont œuvres originales artistiques )		
Report à nouveau	<1 841 259>	<1 612 659>
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	<709 996>	<228 600>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>	<b>3 471 033</b>	<b>4 181 029</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques	10 214	10 214
<b>PROVISIONS RISQUES &amp; CHARGES</b>	<b>10 214</b>	<b>10 214</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	109 742	83 959
Emprunts et dettes financ. divers (dont emp. participatifs)	628 369	877 514
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	62 320	84 565
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	886 459	1 057 628
Dettes fiscales et sociales	438 622	381 521
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	277 391	259 134
PRODUITS CONSTATES D AVANCE	926	
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>2 403 829</b>	<b>2 744 321</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>5 885 076</b>	<b>6 935 564</b>
Résultat de l'exercice en centimes	<709 996,03>	

## COMPTE DE RESULTAT > première partie

RUBRIQUES	France	Export	31/12/07	31/12/06
Ventes de marchandises	1 238 604	24 626	1 263 230	1 144 906
Production vendue de services	2 028 470	2 938 414	4 966 884	6 701 778
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>3 267 074</b>	<b>2 963 040</b>	<b>6 230 114</b>	<b>7 846 684</b>
Production stockée				
Reprises amortis., provisions, transfert charges			10 213	7 733
Autres produits			639	453
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>6 240 966</b>	<b>7 854 870</b>
Achats de marchandises [& droits de douane]			490 487	470 803
Variation de stocks (marchandises)			<16 270>	<34 359>
Achats de matières premières & approvisionnements (& droits de douane)			2 959	1 192
Autres achats et charges externes			4 679 277	5 725 960
Impôts, taxes et versements assimilés			135 716	128 370
Salaires et traitements			1 211 168	1 220 121
Charges sociales			532 521	548 692
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b>				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			90 634	80 618
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions			2 649	10 038
Dotations provisions risques et charges				
Autres charges			11 095	23 073
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>7 140 237</b>	<b>8 174 509</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>-899 270</b>	<b>-319 640</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>				
Produits financiers de participations			129 476	133 304
Produits autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			0	28 169
Reprises sur provisions et transferts de charges			2 531	
Différences positives de change			485	275
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières placement				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>132 492</b>	<b>161 748</b>
Dotations financières amortissements et provisions			150 000	2 531
Intérêts et charges assimilées			34 702	30 667
Différences négatives de change			272	561
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERS</b>			<b>184 974</b>	<b>33 759</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>-52 482</b>	<b>127 989</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>			<b>-951 752</b>	<b>-191 650</b>

## COMPTE DE RESULTAT > deuxième partie

RUBRIQUES	31/12/07	31/12/06
Produits except. sur opérations gestion	115 606	3 191
Produits except. sur opérations capital	980 000	
Reprises provisions & transferts de charges	37 624	1 071
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 133 230</b>	<b>4 263</b>
Charges except. sur opérations de gestion	147 280	26 251
Charges except. sur opérations en capital	702 955	22 312
Dotations except. amortissem. provisions	40 653	
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>890 888</b>	<b>48 564</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>242 342</b>	<b>&lt;44 301&gt;</b>
Impôts sur les bénéfices	597	<7 352>
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7 506 689</b>	<b>8 020 881</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>8 216 685</b>	<b>8 249 480</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>&lt;709 996&gt;</b>	<b>&lt;228 600&gt;</b>

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

(Code du commerce -articles 9 et 11 -Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21,24, début, 24-1° ,24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- > continuité de l'exploitation
- > permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- > indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### A) Immobilisations incorporelles

##### **Fonds de commerce**

Les fonds de commerce bénéficiant d'une protection juridique ne sont pas amortis, ils font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur d'inventaire.

Pour cela, chaque fonds de commerce fait l'objet d'une analyse afin d'apprécier si les composantes de sa valeur répondent aux critères d'identification et d'évaluation retenues.

#### B) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon la durée de vie estimée pour les immobilisations en question.

#### C) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les provisions pour dépréciation des titres ont été déterminées en fonction de la quote part de situation nette et des perspectives des entreprises.

#### D) Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée en fonction de la quote part de situation nette, des perspectives des entreprises et/ou du cours de bourse.

#### E) Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

#### F) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

#### G) Opérations en devises

Non applicable.

#### H) Informations complémentaires

Néant.

## IMMOBILISATIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Réévaluations	Acquisitions Apports
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE	1 650		
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 867 948		14 045
<hr/>			
Constructions sur sol propre	1 000 935		
Constructions, installations générales, agencements, aménagements	256 736		
Installations techniques, outil. Industriels	19 512		5 600
Installations générales, agencements, aménagements	159 268		101 757
Matériel de transport	6 499		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	211 554		6 868
Emballages récupérables et divers	2 607		
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>1 657 111</b>		<b>114 225</b>
<hr/>			
Autres participations	4 976 802		210 176
Prêts, autres immobilisations financières	314 680		29 589
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>5 291 482</b>		<b>239 765</b>
<hr/>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8 818 191</b>		<b>368 035</b>

RUBRIQUES	Virements	Cessions	Fin exercice	valeur origine
FRAIS D'ETABLISSEMENT, RECHERCHE			1 650	
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		9 147	1 872 846	
<hr/>				
Constructions sur sol propre		914 694	86 241	
Constructions, installations générales, agencements		256 130	605	
Installations techniques, matériel et outil. Industriels			25 112	
Installations générales, agencements, divers		99 847	161 178	
Matériel de transport			6 499	
Matériel de bureau, informatique, mobilier			218 422	
Emballages récupérables, divers			2 607	
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>		<b>1 270 672</b>	<b>500 664</b>	
<hr/>				
Autres participations		311 605	5 109 783	
Prêts, autres immobilisations financières			344 269	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>		<b>311 605</b>	<b>5 454 052</b>	
<hr/>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>1 591 424</b>	<b>7 829 212</b>	

## AMORTISSEMENTS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE	80	413		492
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	619 678	23 565		643 243
Constructions sur sol propre	369 841	13 212	383 054	
Constructions sur sol d'autrui	34 997	3 450		38 447
Constructions inst. Générales, agencements	94 999	3 724	98 452	270
Installations techniques, matériel & outillage	721	957		1 678
Installations générales, agencements	142 865	11 468	98 193	56 140
Matériel de transport	10 120	2 260		12 380
Matériel de bureau, informatique, mobilier	182 359	15 407		197 766
Emballages récupérables & divers	4 618	647		5 265
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>840 521</b>	<b>51 124</b>	<b>579 699</b>	<b>311 946</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 460 279</b>	<b>75 101</b>	<b>579 699</b>	<b>955 681</b>

VENTILATION DES DOTATIONS	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations dér.	Reprise dér.
FRAIS ETABLISSEMENT, RECHERCHE	413				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	23 565				
Constructions sur sol propre	13 212				
Constructions sur sol d'autrui	3 450				
Constructions et installations	3 724				
Installations techniques, matériel et outillage	957				
Installations générales, agencements	11 468				
Matériel de transport	2 260				
Matériel de bureau & informatique	15 407				
Emballages récupérables	647				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>51 124</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>75 101</b>				

CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES	Début exercice	Augmenta- tions	Dotations	Fin exercice
CHARGES À RÉPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES				

## CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	599 312		599 312
Autres immobilisations financières	344 269		344 269
Clients douteux ou litigieux	102 145		102 145
Autres créances clients	813 834	813 834	
Personnel et comptes rattachés	600	600	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	88 697	88 697	
Etat, autres collectivités : impôt sur les bénéfices	15 000	15 000	
Etat, autres collectivités : taxe sur la valeur ajoutée	137 636	137 636	
Groupe et associés	9 029	9 029	
Débiteurs divers	29 611	29 611	
Charges constatées d'avance	55 919	55 919	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 196 052</b>	<b>1 150 326</b>	<b>1 045 726</b>

Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	+1an, 5 ans au +	A plus de 5 ans
Auprès des établissements de crédits				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus de 1 an maximum à l'origine	109 742		109 742	
Emprunts et dettes financières divers	616 381		616 381	
Fournisseurs et comptes rattachés	886 459	886 459		
Personnel et comptes rattachés	130 187	130 187		
Sécurité Sociale, autres organismes sociaux	185 059	185 059		
Etat : impôts sur les bénéfices				
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	122 049	122 049		
Etat : autres impôts, taxes et assimilés	627	627		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés				
Groupe et associés	11 988	11 988		
Autres dettes	277 391	277 391		
Produits constatés d'avance	926	926		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 340 808</b>	<b>1 614 686</b>	<b>726 123</b>	

Emprunts souscrits en cours exercice	40 000			
Emprunts remboursés en cours exercice	5 336			

## PROVISIONS

RUBRIQUES	Début exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
<b>Amortissements dérogatoires</b>				
<b>PROVISIONS REGLEMENTEES</b>				
Provisions pour litiges	10 214			10 214
<b>Autres provisions pour risques et charges</b>				
<b>PROVISIONS RISQUES ET CHARGES</b>				
Provisions sur immobilisations incorporelles	38 753	40 653	37 624	41 781
<b>Provisions sur titres de participation</b>				
Provisions sur autres immobilisations financières	2 449 309	150 000	12 010	2 587 299
Provisions sur stocks et encours		15 533		15 533
Provisions sur comptes clients	87 168	2 649	1 439	88 379
<b>Autres provisions pour dépréciation</b>				
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
	2 575 230	208 835	51 072	2 732 993
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 585 444</b>	<b>208 835</b>	<b>51 072</b>	<b>2 743 207</b>
<b>Dotations et reprises d'exploitation</b>				
		2 649	10 917	
<b>Dotations et reprises financières</b>				
		150 000	2 531	
<b>Dotations et reprises exceptionnelles</b>				
		40 653	37 624	

### DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR > 31/12/07

RUBRIQUES	Montant
CREANCES : ORGANISMES SOCIAUX	87 997
CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	157 773
<b>TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR</b>	<b>245 771</b>

### DETAIL DES CHARGES A PAYER > 31/12/07

RUBRIQUES	Montant
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDITS	403
DETTE FOURNISSEURS COMPTES RATTACHES	295 445
DETTE FISCALE ET SOCIALE	221 374
AUTRES DETTES	269 559
<b>TOTAL</b>	<b>786 782</b>

## DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE > 31/12/07

RUBRIQUES	CHARGES	PRODUITS
CHARGES / PRODUITS D'EXPLOITATION	55 919	926
<b>TOTAL</b>	<b>55 919</b>	<b>926</b>

## COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	NOMBRE DE TITRES			VALEUR NOMINALE
	à clôture exercice	créés pendant exercice	remboursés pendant exercice	
Actions ordinaires	2 035 288	101 000	0	2

## AFFECTATION DES RESULTATS SOUMISE A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. ORIGINE	Montant
Report à nouveau antérieur	<1 841 259>
Résultat de l'exercice précédent	<709 996>
dont résultat courant après impôts :	
Prélèvements sur les réserves	
<b>TOTAL</b>	<b>&lt;2 551 255&gt;</b>

2. AFFECTATIONS	Montant
Réserve légale	
Réserve spéciale de plus values à long terme	
Autres réserves	
Dividendes	
Primes d'émission	
Autres répartitions :	
Report à nouveau	<2 551 255>
<b>TOTAL</b>	<b>&lt;2 551 255&gt;</b>

## DETAILS DES CHARGES ET DES PRODUITS EXCEPTIONNELS

DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	Montant
Provision litige aux prud'hommes	51 580
Régularisation compte de tiers	95 700
Mise au rebut immobilisations	13 637
Dépréciation fonds de commerce	40 653
Cession immo	689 318
<b>TOTAL</b>	<b>890 888</b>

DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	Montant
Régularisation compte de tiers	7 374
Régularisation charges sociales	108 232
Reprise Cession immo	980 000
Reprise de provision	37 624
<b>TOTAL</b>	<b>1 133 231</b>

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007 sur :

- > Le contrôle des comptes annuels de la Société Anonyme BD MULTIMEDIA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- > La justification de nos appréciations ;
- > Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### 1. Opinion sur les comptes annuels :

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### 2. Justification des appréciations :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous nous sommes attachés spécifiquement à vérifier la corrélation entre les ventes de communications prépayées, qui constituent les principales ressources de votre société, et les consommations et coûts liés à l'activité.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. Vérifications et informations spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris,  
le 22 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris

**Fiduciaire d Audit et de Consolidation**

**Fran ois COLINET**

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

En application de l'article L. 225-40 du Code de Commerce, nous avons été avisés des conventions qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 92 du décret du 23 mars 1967, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France : ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## **CONVENTIONS AUTORISÉES AU COURS DE L'EXERCICE**

Aucune convention nouvelle n'a été autorisée au cours de l'exercice.

Par ailleurs, en application du décret du 23 Mars 1967, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

## **CONVENTIONS APPROUVÉES AU COURS D'EXERCICES ANTÉRIEURS DONT L'EXÉCUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE**

### 1. Convention d'intégration fiscale :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA

Votre société a opté pour le régime fiscal des groupes de sociétés par décision de votre Conseil d'Administration en date du 8 janvier 2002.

Votre société a renouvelé en 2006 cette convention d'intégration fiscale et en a redéfini le périmètre à l'issue des différentes opérations de restructuration qui ont été menées lors des derniers exercices.

Le périmètre de la Convention intègre les sociétés BD MULTIMEDIA, ACTUACOLOR, et APOGEA. Cette convention est conclue pour une durée de 5 ans à compter du 29 décembre 2006.

Il est rappelé qu'au titre de cette convention, votre société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés à raison du résultat d'ensemble du groupe formé par les sociétés incluses dans le périmètre d'intégration. Cette convention prévoit également que toute économie liée à l'intégration fiscale est au profit de votre société en sa qualité de maison mère.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 29 décembre 2006.

## 2. Conventions de reversements conclue avec la Société Anonyme GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

### **Objet de la convention :**

Votre société possède les outils et le dispositif financiers permettant la collecte des paiements en ligne de produits ou services effectués sur Internet. Elle propose à la Société Anonyme GAYPLANET de collecter pour son compte le chiffre d'affaires réalisé par son activité grossiste et son activité Internet VPC.

### **R mun ration :**

Votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la Société Anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 3% + une refacturation des frais réels carte bancaire.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les reversements effectués ont représenté un montant de 290.813,75 Euros. Les frais de Carte Bancaire ont représenté un montant de 18.047,07 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 25 août 2005 et un avenant à cette convention a été autorisé par votre Conseil d'Administration en date 24 mars 2006.

## 3. Avenant à la Convention de prestation de services conclue avec la SARL ESPACE COM :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA

### **Objet de la convention :**

Il a été conclu une convention de prestations de services dans les domaines financier, comptable, juridique, commercial, technique et social, entre votre société et plusieurs filiales.

Il est convenu que soient intégrées à la convention de prestations de services, la mise à disposition de membres de la Direction afin que la filiale ESPACE COM bénéficie de services en matière de Direction Opérationnelle.

### **R mun ration :**

Le recours par les sociétés du Groupe aux services de la Société Anonyme BD MULTIMEDIA est facturé, pour chaque intervention, de la façon suivante :

- > Le calcul de la rémunération due s'effectue au temps passé sur chaque dossier ;
- > Le calcul de cette rémunération comprend l'ensemble des coûts de chaque service ;
- > Cette rémunération est assortie d'une marge proportionnelle fixée à 3% des coûts facturés.

### **Dur e :**

L'avenant à la convention a pris effet au 1er janvier 2006. Il est renouvelable par tacite reconduction.

### **Montant :**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, les prestations effectuées ont représenté un montant de 27.017,32 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2006.

## 4. Convention de prestations de services conclue avec la Société Anonyme GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

### a) Prestations de services AUDIOTEL

#### **Objet de la convention :**

Votre société est titulaire de plusieurs numéros AUDIOTEL disponibles. Elle propose de les mettre à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET qui souhaite développer son activité sur ce support. Votre société assure en sus de cette location de numéros, l'encaissement du chiffre d'affaires qu'elle reverse à la Société Anonyme GAYPLANET.

#### **R mun ration :**

La location des numéros AUDIOTEL s'effectue aux coûts réels (ceux pratiqués par les différents opérateurs). Par ailleurs, votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la Société Anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 3%. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société Anonyme GAYPLANET a facturé à votre société 154.308,40 Euros au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 3.516,26 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 06 janvier 2005.

### b) Prestations de services SMS

#### **Objet de la convention :**

Votre société dispose des moyens techniques et humains pour le développement et la mise en place d'applications SMS. Au moyen de cette convention, votre société met à disposition de la Société Anonyme GAYPLANET ses services et lui propose également d'encaisser pour son compte le chiffre d'affaires, étant également titulaire des outils financiers pour se faire.

#### **R mun ration :**

Votre société reverse le chiffre d'affaires encaissé revenant à la Société Anonyme GAYPLANET moyennant une retenue de frais équivalente à 7%. Elle facture également les frais fixes attachés à la location d'un numéro mutualisé et l'utilisation d'un mot clé, soit un total de 75 Euros par mois.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, la Société Anonyme GAYPLANET a facturé à votre société 13.307,25 Euros au titre de ses prestations. Le montant des retenues de frais facturées par votre société s'élevant à 1.672,15 Euros.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 25 mai 2005.

### 5. Plan d'attribution d'actions gratuites :

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2005 a autorisé votre Conseil d'Administration à procéder en une ou plusieurs fois, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre au profit des membres du personnel et de mandataires sociaux.

Aux termes d'une délibération en date du 29 juin 2007, votre Conseil d'Administration, usant de la délégation conférée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 2005, a procédé à une augmentation de capital par prélèvement sur le compte de réserves « primes d'émission » par l'attribution de 101 000 actions gratuites avec suppression du droit préférentiel de souscription à certains bénéficiaires désignés aux termes du Conseil d'Administration du 17 juin 2005

Cette autorisation concerne notamment :

- > Madame Laurence DORRA (épouse de Monsieur Didier DORRA, Administrateur de votre société) pour 23.000 actions;
- > Monsieur Jim DORRA (fils de Monsieur Daniel DORRA, Administrateur de votre société) pour 23.000 actions;
- > Monsieur Bernard GAMBIN (Administrateur de votre société) pour 45.000 actions.

Ce plan d'attribution d'actions gratuites a été décidé par votre Conseil d'Administration en date du 17 juin 2005 et mis en œuvre par décision en date du 29 juin 2007.

### 6. Convention de sous-location conclue avec la Société Anonyme GAYPLANET :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

Votre société a conclu un engagement de sous-location avec la Société Anonyme GAYPLANET et la mise à disposition d'un bureau d'une surface de 40 m<sup>2</sup> dans les locaux de votre société, appartenant à la société CITE 16, situés sis 16, Cité Joly Paris 11<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> étage, moyennant un loyer de 7.320 Euros annuel, hors taxes et charges, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2002.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, le montant des loyers versés par la Société Anonyme GAYPLANET à votre société s'élève à 7.920 Euros Hors Taxes dont 600 euros de charges.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 25 août 2005.

## 7. Contrat de prestation de services en date du 16 janvier 1998 :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

### **Objet de la convention :**

Il a été conclu une convention de prestations de services dans les domaines financier, comptable, juridique, commercial, technique et social, entre votre société et l'ensemble des sociétés suivantes, filiales du Groupe BD MULTIMEDIA :

<b>SOCIETES</b>	<b>MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL (H. T)</b>
S.A. GAYPLANET	72.417,29
S.A.R.L. A.C.D.M. IMPRESSIONS	956,00
S.A.R.L. ACTUACOLOR	11.441,00
S.C.I. CITE 16	1.421,00
S.A.R.L. ESPACE COM	27.017,32

### **R mun ration :**

Le recours par les sociétés du Groupe aux services de la Société Anonyme BD MULTIMEDIA est facturé, pour chaque intervention, de la façon suivante :

- > Le calcul de la rémunération due s'effectue au temps passé sur chaque dossier ;
- > Le calcul de cette rémunération comprend l'ensemble des coûts de chaque service ;
- > Cette rémunération est assortie d'une marge proportionnelle fixée à 3% des coûts facturés.

### **Dur e :**

La présente convention a pris effet au 1er janvier 1998. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 23 janvier 1998 pour l'ensemble des sociétés intéressées, à l'exception des sociétés :

- > GAYPLANET, autorisée par votre Conseil d'administration du 29 avril 2003;
- > ESPACE COM, autorisée par votre Conseil d'administration du 25 mai 2005.

## 8. Convention d'Assistance Groupe (Frais de structure) en date du 5 janvier 2001 :

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Didier DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

En sa qualité de maison mère la Société Anonyme BD MULTIMEDIA est amenée à prendre en charge un certain nombre de tâches fonctionnelles communes à l'ensemble des sociétés suivantes, filiales du Groupe BD MULTIMEDIA :

**SOCIETES**

	<b>FRAIS DE STRUCTURE FACTURES (H.T)</b>
S.A. APOGEA *	99.193,00
S.A. GAYPLANET	40.344
S.A.R.L. ACTUACOLOR	8.443
S.C.I. CITE 16	3.050
S.A.R.L. ESPACE COM	5.234

\* APOGEA regroupe les activités de la SA APOGEA Ile de France et ASCIST INFORMATIQUE qui ont été absorbées par la suite d'une opération de transmission universelle de patrimoine au 31.12.2006.

**Objet de la convention :**

La société mère BD MULTIMEDIA effectue ou supporte des tâches, notamment des prestations techniques et administratives requises pour la bonne gestion du Groupe BD MULTIMEDIA.

Les principales prestations ou frais d'assistance concernent :

- > Les frais de secrétariat ;
- > Les frais de mise à disposition des services suivants : juridique, comptable et marketing ;
- > Les frais de Direction Générale.

**R mun ration :**

Les conditions de facturations répondent à la détermination d'une clé de répartition. La clé de répartition est basée sur le chiffre d'affaires annuel réel de chaque filiale rapportée au chiffre d'affaires annuel réel du groupe. Il s'agit en outre du chiffre d'affaires comptable avec autres prestations intra-groupe.

Le prix de ces frais d'assistance est composé du coût réel des prestations et frais, augmentés de 10 % pour tenir compte des frais indirects de votre société, le tout assorti d'une marge de 10%.

**Dur e :**

La présente convention a pris effet au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Elle est renouvelable par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 17 janvier 2001 pour l'ensemble des sociétés intéressées, à l'exception des sociétés :

- > GAYPLANET, autorisée par votre Conseil d'administration du 29 avril 2003 ;
- > ESPACE COM, autorisée par votre Conseil d'administration du 25 mai 2005.

**D rogation :**ACTUACOLOR :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour la société ACTUACOLOR. En effet il a été appliqué à celle-ci une facturation à hauteur de 50% des frais initialement définis par la convention.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 9 décembre 2002.

APOGEA :

Au regard d'une intervention allégée de la direction de votre société et compte tenue de l'activité à plus faible marge de la société APOGEA, il a été convenu une dérogation à la convention initiale pour ces sociétés. En effet les frais initialement définis par la convention seront facturés, par votre société, à hauteur de 50% et plafonnés dans la limite de 1,5% de leur chiffre d'affaires annuel respectif.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 2 avril 2003.

## 9. Convention de prestations de services avec la Société Anonyme GAYPLANET : mise à disposition de personnel :

---

Administrateurs intéressés :

- > Monsieur Daniel DORRA
- > Monsieur Jim DORRA
- > Monsieur Bernard GAMBIN

### Objet de la convention :

Votre société a conclu un contrat de prestations de services informatiques et comptables avec la Société Anonyme GAYPLANET.

### R mun ration :

La facturation est au temps passé. Elle est calculée sur la base du coût de revient majoré de 3%.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre société a facturé à la société GAYPLANET 72.417,29 Euros au titre de ces prestations.

### Dur e :

La convention est conclue pour une durée déterminée de douze mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003, reconductible par tacite reconduction.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 29 avril 2003.

## 10. Ouverture d'options de souscription d'actions :

---

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 19 juin 2003 a autorisé votre Conseil d'Administration à consentir des options donnant droit à la souscription d'actions de la société BD MULTIMEDIA à émettre.

Les bénéficiaires ne pourront exercer la levée des options de souscription des actions avant le 16 septembre 2005. La cession desdites actions ne pourra intervenir avant le 16 septembre 2007. Le délai maximal d'exercice de ces options est fixé au 31.12.2008.

Dans le cadre de ce plan, le Conseil a décidé d'attribuer les options de souscription à 0,66 Euros. Chaque option ouvrant droit à une action.

Cette autorisation concerne :

- |  |                      |
|--|----------------------|
| > Madame Laurence DORRA (épouse de Monsieur Didier DORRA, Administrateur de votre société) | pour 10.000 actions; |
| > Monsieur Jim DORRA (fils de Monsieur Daniel DORRA, Administrateur de votre société)      | pour 10.000 actions; |
| > Monsieur Bernard GAMBIN  | pour 20.000 actions. |

Cette possibilité a été décidée par votre Conseil d'Administration en date du 16 septembre 2003.

## 11. Conventions conclues avec la SCI CITE 16 :

---

Administrateur intéressé :

- > Monsieur Daniel DORRA

### a) Location de bureaux

Facturation par la SCI Cité 16 à votre société de la location de bureaux dans un immeuble sis 16, Cité Joly Paris 11<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup> étage. Le loyer facturé au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007 s'élève à 39.637,00 Euros hors taxes.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2002.

### b) Bail commercial

Par un conseil d'administration en date du 27 juin 2000, votre société a autorisé la signature d'un bail commercial avec la SCI Cité 16 pour les locaux sis 16, Cité Joly PARIS 11<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> étage, moyennant un loyer annuel de 51.833 Euros hors taxes.

Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2002.

**c) Caution solidaire**

Votre société a accepté de se porter caution personnelle et solidaire de la société SCI Cité 16 vis à vis de la société CAIXA-BANK France, à hauteur de 195.135,34 Euros en vue de financer l'acquisition des locaux sis 16, Cité Joly, Paris 11<sup>ème</sup>. Au 31 décembre 2007, le solde de l'emprunt à rembourser est fixé à 120.485,68 Euros.  
 Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 22 juin 2000.

12. Conventions conclues avec la société LOFT STORY :

Administrateurs intéressés :  
 > Monsieur Daniel DORRA  
 > Monsieur Didier DORRA

Au titre de l'exercice 2007, votre société a facturé à la société LOFT STORY 21.010 Euros hors taxes au titre de prestations administratives (comptables et juridiques).  
 Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2002 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

13. Convention conclues avec la S.C.I. TAGOMAGO :

Administrateur intéressé :  
 > Monsieur Daniel DORRA

Votre société facture à la société TAGOMAGO des prestations comptables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre société a facturé à la société un montant de 251 Euros hors taxes au titre de ces prestations.  
 Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2000 ; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

14. Conventions conclues avec la S.C.I. ESPALMADOR :

Administrateur intéressé :  
 > Monsieur Jim DORRA

Votre société facture à la société ESPALMADOR des prestations comptables. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, votre société a facturé à la société un montant de 251 Euros hors taxes au titre de ces prestations.  
 Cette convention a été autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 décembre 2000; le montant des prestations de l'exercice a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

15. Convention conclue avec Monsieur Daniel DORRA :

**Avances en compte courant :**

Monsieur Daniel DORRA a consenti à votre société des avances en compte courant. Au 31 décembre 2007, ces avances s'élevaient à 2.890,30 Euros. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, ces avances n'ont pas porté intérêt.  
 Le montant de ce compte courant a été ratifié par votre Conseil d'Administration en date du 27 décembre 2007.

**CONVENTIONS ABANDONNEES AU COURS DE L'EXERCICE**

Aucune convention n'a été abandonnée au cours de l'exercice

Fait à Paris,  
 le 22 mai 2007

Le Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie de Paris  
**Fiduciaire d Audit et de Consolidation** **Fran ois COLINET**